PROJET D'ÉCOLE

Ecole PREVERT PERGAUD

Circonscription de Dunkerque Bailleul

2018 – 2021

Le projet d'école constitue le cadre d'autonomie laissé aux équipes afin d'assurer la mise en œuvre des priorités académiques et départementales dont les axes sont les suivants :

- La réussite de tous : déjouer les déterminismes pour permettre à tout élève de réussir
  → lutte contre les inégalités (priorité départementale)
- L'excellence pour tous : permettre à chacun de réaliser un parcours ambitieux et insérant
  → renforcer l'excellence et sécuriser le parcours de chacun (priorité départementale)
- La performance au service de tous : rendre le service public académique de l'éducation nationale plus efficace
  → renforcer l'autonomie et l'accompagnement des équipes (priorité départementale)

<table>
<tr><td rowspan="4">Nom de l'école PREVERT PERGAUD

Adresse de l'école 44 RUE JULES FERRY
59940 ESTAIRES</td><td rowspan="4">NOM du directeur : JARDOT
Nombre d'élèves : 310
Nombre de classes : 12</td><td>Enseignant spécialisé : MARMET E</td><td>CPC référent : MORAND</td></tr>
<tr><td>EMF :</td><td>Personne ressource référente : Céline Marmet Maitre E</td></tr>
<tr><td>ATSEM :</td><td rowspan="2">Autres intervenants :</td></tr>
<tr><td>AVS : 6</td></tr>
<tr><td colspan="4">Particularités de l'école : 3 zones de bâtiments</td></tr>
</table>

Constats (indicateurs)	Définition de l'axe	Stratégie globale d'actions	*Modalités* d'évaluation Indicateurs*
Points d'appui : - Difficultés de compréhension de consignes, de textes, d'énoncés. - Manque de lexique, de vocabulaire spécifique à certaines disciplines. - Conflit par manque de communication correcte. - Langue seconde diversement enseignée	Axe 1 : **S'approprier les différents langages.**	- Développer l'acquisition orale et écrite de la langue. (+ anglaise) - Améliorer les capacités de calculs et de compréhension en mathématiques. - Rencontrer la diversité culturelle.	- ***Utiliser la vidéo*** pour avoir un retour* sur l'oralisation. - ***Analyser*** les prises de parole. (quantifier*) - ***Valider*** la pertinence* en expression écrite. - ***Observer*** la compréhension* individuelle. - ***Constater*** la qualité orthographique* des écrits. - ***Renouveler et enrichir*** le PEAC
Points d'appui : - Manque de concentration, d'attention. - Manque de travail, d'intérêt. - Manque de motivation, passivité. - Réticence au passage à l'écrit. - Manque de respect des règles.	Axe 2 : **Adopter une posture d'élève.**	- Travailler l'écoute, la concentration. - Définir le comportement d'« élève ». - Aider les élèves à se projeter dans les activités.	- ***Quantifier*** la participation*. - ***Mesurer*** les capacités à se « mettre en situation de travail* » - ***Observer*** l'attitude, le travail effectif* de chacun. - ***Valoriser*** l'implication* dans les projets.
Points d'appui : Nombre de présences aux réunions insuffisant. Nombre de présences aux actions insuffisant	Axe 3 : **Améliorer les relations à l'intérieur de la communauté éducative.**	- Augmenter la qualité de la communication dans le respect des rôles de chacun. - Moderniser les systèmes de dialogue. - Diversifier les situations de coéducation.	- Nombre de signatures* des bulletins en augmentation. Présence* aux différentes réunions de parents. - Nombre d'adultes engagés* dans les actions éducatives en augmentation. - Consultation* des éléments d'informations améliorée.

Plan d'actions 2018 2021	
Actions et dispositifs mis en œuvre pour chaque axe	**Progrès attendus au regard des indicateurs de départ** (pour chaque objectif un ou plusieurs indicateurs* d'évaluation seront déterminés)
Axe 1 : S'approprier les différents langages.	
- Avoir recours à l'oralisation systématique individualisée (exposés, quoi de neuf, …) - Partir du vécu pour activer du vocabulaire précis. - Lecture plaisir riche de vocabulaire de qualité. - Organiser des débats. - Systématiser la connaissance des procédures de calculs. - Situations de recherches riches de compréhension du sens (problèmes) - Poursuivre la rencontre avec des moments culturels diversifiés. - Articuler les découvertes d'œuvres avec les moments d'apprentissages quotidiens	- Activation de lexique ; précision* dans la capacité d'expression. - Amélioration de la compréhension* générale individuelle. - Qualité* des écrits (orthographique et richesse des lexiques). - Nombre d'erreurs* de calculs en baisse continue. - Meilleure capacité à rechercher* devant un énoncé avec différentes possibilités. - Découverte de nouveaux champs culturels ; - Production artistique variée.
Axe 2 : Adopter une posture d'élève	
- Améliorer la capacité d'efforts en utilisant les méthodes efficaces. - Augmenter la qualité d'écoute active. - Recentrer le comportement quotidien sur la construction des apprentissages. - Donner du sens en s'appuyant sur des projets pluridisciplinaires. - Parler pour désamorcer les conflits, les situations de harcèlement (débats…)	- Comportement amélioré. - Meilleure participation orale et écrite. - Implication dans les projets. - Baisse des situations de conflits.
Axe 3 : Améliorer les relations à l'intérieur de la communauté éducative.	
- Systématiser les allers retours école famille des éléments étudiés. - Généraliser la médiatisation des activités de classe. - Imaginer une coéducation active.	- Sens du rôle de l'école rétabli pour la majorité des élèves. - Dialogue (sur le travail scolaire) apaisé avec les familles et les élèves. - Participation renouvelée aux différentes actions. (dans et en dehors de l'école)

BILAN D'ETAPE 1

RESULTATS OBTENUS

PROGRES CONSTATES **par axe, action et cycle**	**POINTS A AMELIORER** **par axe, action et cycle**
Axe 1 :	
Axe 2 :	
Axe 3 :	

BILAN FINAL AU TERME DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 (résultats obtenus : progrès constatés, points restant à améliorer) EN VUE DE L'ECRITURE DU PROJET D'ECOLE SUIVANT

NOM ET SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MAITRES :

Mrs **Spagnol**, **Terlet** enseignants ; Mmes **Chattey, Delbarre, Hoatau, Leschaeve, Leroy, Morel, Vandersluys, Szczepanski, Wallet** enseignantes.

PRESENTE AU CONSEIL D'ECOLE DU 08/03/2019

Transmis à l'IEN : Le 30/01/2019 Le directeur M. JARDOT